

sek·feps

Schweizerischer Evangelischer Kirchenbund
Fédération des Églises protestantes de Suisse
Federation of Swiss Protestant Churches



**Rapport de la délégation
de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS
sur la 13^e Assemblée plénière de la
Conférence des Églises européennes KEK
Lyon 2009**

Introduction

Plus de 300 délégués des 126 Églises membres, ainsi que de nombreux invités et observateurs, se sont réunis à Lyon (FR) du 15 au 21 juillet 2009 pour la 13^e Assemblée plénière de la Conférence des Églises européennes KEK. Côté Suisse, dix-huit représentants de diverses Églises et organisations membres de la KEK ont participé à ce rassemblement, dont les huit membres de la délégation de la FEPS qui avait pour mission de représenter le mandat du conseil de la FEPS à l'Assemblée.

La délégation était composée du pasteur Thomas Wipf, Berne; du pasteur Serge Fornerod, Berne; du pasteur Frieder Furler, Zurich (observateur); de la pasteure Roswitha Golder, Genève; du pasteur Simon Hofstetter, Berne; de Charlotte Kuffer, Genève; de la collaboratrice socio-diaconale Swantje Röhl, Ostermundigen et de la pasteure Kristin Rossier-Buri, Lutry.

La délégation avait pour mandat: 1. de ramener les priorités du travail des organes de la KEK à quelques objectifs stratégiques; 2. de soutenir la demande de révision de la Constitution; 3. de soutenir la proposition d'intégration de la Commission des Églises auprès des Migrants en Europe (CEME); 4. de soutenir la réélection de Thomas Wipf au Comité central; 5. de soutenir les autres candidatures protestantes au Comité central.

Le présent rapport sur l'Assemblée plénière aborde les points suivants:

I. Quelques éclaircissements sur le déroulement de l'Assemblée plénière

- a. Célébrations
- b. Travail thématique
- c. Affaires statutaires

II. Les principales décisions

- a. Intégrer la CEME
- b. Constituer un groupe de travail chargé de la révision de la Constitution
- c. Ramener les objectifs de travail des organes de la KEK à quelques priorités stratégiques
- d. Élections
- e. Remarque complémentaire sur les finances

III. Évaluation de l'Assemblée plénière du point de vue de la FEPS

I. Quelques éclaircissements sur le déroulement de l'Assemblée plénière

Comme d'habitude, l'Assemblée plénière de la KEK alternait célébrations et discussions. Des cultes, des prières et des réceptions encadraient les diverses séances de groupe et séances plénières statutaires ou thématiques dont l'essentiel est brièvement relaté ci-après (pas dans l'ordre chronologique, mais classé par thèmes).

Au préalable deux remarques encore sur le type d'organisation de l'Assemblée plénière de la KEK:

a. Les Assemblées plénières de la KEK sont conçues sur un mode très participatif: cela signifie que les délégués n'ont pas seulement à statuer sur les directives stratégiques, mais qu'ils peuvent aussi influencer les rapports et les propositions jusque dans les moindres détails, que ce soit en assemblée plénière ou dans les groupes de travail de l'Assemblée.

b. Le caractère participatif de l'Assemblée, ainsi que le travail des comités qui œuvrent en parallèle au programme officiel et qui relaient des rapports et des propositions en plénum tout au long de l'Assemblée, ont inévitablement pour effet d'en complexifier le déroulement. D'un bout à l'autre de l'Assemblée, les membres des délégations mal préparées n'ont pas vraiment bien compris le traitement des affaires statutaires, ni les interventions des groupes de travail, ce qui a de temps en temps suscité résignation et mauvaise humeur.

a. Célébrations et réceptions

- Le cinquantième anniversaire de la KEK a sans aucun doute été le principal motif de célébration. Les principales étapes du chemin parcouru par la KEK ont été présentées aux invités dans le cadre d'une rétrospective. Différents chefs de file de la KEK ont brossé le tableau des années précédentes. Leurs récits et les photos présentées à l'écran ont résumé les temps forts de ces cinq décennies. Après cette présentation, Bartholomée, le Patriarche œcuménique de Constantinople, a réclamé dans son allocution un renouvellement et un approfondissement des relations avec l'Église catholique romaine.
- Des représentants de la ville Lyon, du Conseil Général et du gouvernement de la région Rhône-Alpes ont adressé un mot de bienvenue aux délégués de la KEK et remercié les Églises européennes de leur contribution à la formation de valeurs en Europe (ce qui est bien le maximum de ce qu'on peut espérer entendre de la part de représentants de l'État dans la France laïque).

b. Travail thématique

- L'Assemblée plénière avait pour thème «Appelés à une seule espérance en le Christ» (Eph 4,4).
- Les premiers rapprochements avec le thème de l'Assemblée ont déjà été effectués dans le culte d'inauguration. Dans un impressionnant témoignage personnel, Victoria Kamondji, émigrée de Sierra Leona en France voici vingt ans et actuel vice-présidente de la Fédération Protestante de France, a notamment raconté comment elle avait été reçue et accueillie au sein de l'Église réformée en tant que migrante. Elle a en outre exprimé sa reconnaissance à propos du bon déroulement de l'intégration des Églises de migrants dans les structures des Églises réformées de France, qu'elle interprète comme un petit pas en direction de l'unité des Églises.
 - Dans l'assemblée plénière d'ouverture, la plupart des conférenciers sont restés accrochés au thème de l'espoir dans des thèses systématiques-théologiques; les conférences de Munib A. Younan, évêque de l'Église évangélique-luthérienne de Jordanie et de Terre sainte, ainsi que de Julio Murray, Président du Conseil Latino-américain des Églises (CLAI) et évêque anglican de Panama, étaient notamment porteuses d'espoir. Tous deux ont démontré, avec des trésors d'éloquence, comment l'espérance en le Seigneur reste active en tant que force dispensatrice de vie, malgré les circonstances contraires qui règnent au sein des Églises. (Ces deux témoignages d'espoir ont amené certains délégués à chuchoter que les Églises européennes devaient «importer» leur espérance). Ces impulsions ont été approfondies dans des travaux de groupes sur «les visions pour la KEK jusqu'en 2029», ainsi que dans de nombreux ateliers et auditions où les participants ont tenté de faire fructifier la thématique de l'espoir pour le travail pratique de la KEK et de ses Églises membres.
 - Le Comité du message et le Comité des déclarations publiques auquel participait Charlotte Kuffer étaient chargés de faire connaître aux Églises membres et au public le thème principal de l'Assemblée, ainsi que d'autres objets essentiels, par le biais de communiqués officiels. Le Comité du message a retenu dans son communiqué la nécessité de bâtir de nouveaux ponts. Pendant 30 ans, la KEK a servi de passerelle au-dessus du Rideau de fer. Il s'agit désormais de relier les entités séparées par les nouvelles lignes de démarcation en Europe, par exemple les indigènes et les immigrés ou les pauvres et les riches.

L'Assemblée plénière a en outre approuvé les six communiqués du Comité des déclarations publiques. Ceux-ci avaient pour thèmes 1. Called to promote ethical principles in financial and economic structures; 2. Called to strengthen human rights, religious freedom and relationships; 3. Called to a Better Stewardship of Creation; 4. Called to a world free of nuclear weapons; 5. Called to value migrant people; 6. Called to stand in solidarity with the Roma minority in Europe.

c. Affaires statutaires

- Rapports

Le président de KEK, le secrétaire général, ainsi que les trois directrices ou directeurs de commissions, ont présenté dans une discussion de panel les rapports sur le travail accompli au cours des six années écoulées depuis la dernière Assemblée plénière à Trondheim.

Le secrétaire général Colin Williams a notamment mentionné dans son rapport les difficultés avec l'Église orthodoxe de Russie qui a suspendu sa participation à la KEK depuis octobre 2008.

Le Professeur Viorel Ionita, directeur de la Commission Églises en Dialogue (CED), a relevé que la commission s'était davantage consacrée, ces dernières années, à l'initiation de rencontres et de dialogues bilatéraux et multilatéraux (notamment des consultations entre représentants des Églises orthodoxes et de la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE), au détriment des travaux d'études théologiques.

Le pasteur Rüdiger Noll, directeur de la Commission Église et société (CES), a rendu l'assemblée attentive au large éventail de thèmes traité par sa commission, des questions sociales et environnementales au dialogue interculturel en passant par la biotechnologie. La commission a voué de plus en plus d'attention au dialogue interculturel, afin de contribuer à la construction d'une Europe interculturelle et pacifique.

Madame Doris Peschke, directrice de la commission des Églises pour les migrants en Europe (CEME), a rendu compte de son travail qui va de la défense des droits fondamentaux des réfugiés à la lutte contre le trafic d'êtres humains.

- Décisions statutaires:

Les principales décisions statutaires sont présentées au paragraphe suivant:

II. Les principales décisions

a. Intégration de la Commission des Églises auprès des migrants en Europa (CEME)

Les longues négociations entamées en 2003 entre les organes exécutifs de la CEME et la KEK ont finalement abouti à une entente sur l'intégration de la CEME en tant que troisième commission de la KEK. La décision prise à l'Assemblée plénière est lourde de conséquences pour la KEK ; elle implique notamment l'élargissement de son domaine d'activité à une tâche essentielle, l'accompagnement de la situation des réfugiés et des migrants. Il faut toutefois relever que l'intégration de la CEME aux activités opérationnelles n'est pas encore achevée. Le fait que beaucoup de membres de la CEME se sont sentis pris au dépourvu par la demande de révision de la Constitution risque en effet de compliquer le processus d'intégration.

b. Constitution d'un groupe de travail chargé de réviser la Constitution

Comme on pouvait s'y attendre, la décision de constituer un groupe de travail chargé de réviser la Constitution de la KEK est celle qui a soulevé le plus de vagues. C'est aussi la plus importante à notre avis. En raison de l'importance de cet objet, il s'agit de retracer brièvement le processus de décision: conformément à la consultation qui s'est tenue lors de la pré-rencontre protestante d'avril 2009, l'Église évangélique allemande EKD a adressé en temps utile, de manière transparente et conforme aux statuts de la KEK une demande de révision portant principalement sur les points suivants: révision des bases juridiques en vue de redéfinir les tâches et de réorganiser les structures et compétences; réduction du Comité central; transformation des commissions en départements spécialisés; introduction de financements de projet; décisions à ce sujet à l'Assemblée plénière anticipée de 2012 (dans 3 ans).

Des représentants des Églises scandinaves ont à leur tour soumis en début d'Assemblée une contre-proposition qui ne voulait pas spécifier davantage le contenu de la révision de la Constitution, mais laisser ces décisions à l'organe qu'il s'agit d'instituer. Le processus de révision devrait en outre durer jusqu'à la prochaine Assemblée plénière ordinaire de 2015 (dans 6 ans).

La discussion a fait apparaître une approbation générale largement étayée concernant la nécessité des réformes (notamment du côté des orthodoxes). La proposition de l'EKD a cependant suscité plusieurs craintes: a. les plus petites Églises craignent de perdre leur influence et leur droit de codécision (à cause de la réduction du Comité central et du financement par projet) et b. plusieurs délégués ont exprimé le souci que la KEK ne puisse plus s'offrir d'Assemblée plénière supplémentaire, à cause de

la situation financière tendue. Dans les coulisses, des représentants des commissions et bureaux de la KEK se sont en outre opposés parfois avec véhémence à la proposition de l'EKD, inquiets de perdre et de remettre certaines de leurs compétences.

En bonne partie grâce à la médiation suisse, une proposition de compromis soutenue par une grande majorité de l'Assemblée a finalement vu le jour: le texte de la décision prévoit la *constitution d'un groupe de travail de 15 personnes chargé de la révision de la KEK dans son ensemble* («as a whole»). Une proposition de révision doit être soumise à une *Assemblée plénière extraordinaire en 2013* (dans 4 ans). *Les exigences relatives au contenu ne figurent plus* dans le texte de la proposition.

c. Réduction des priorités des organes de la KEK à quelques objectifs stratégiques

Le Comité d'Examen des Directives, au sein duquel Serge Fornerod a travaillé, doit chaque fois soumettre à l'approbation de l'assemblée plénière un rapport qui donne au Comité central des directives de fond concernant l'organisation en tant que tout. Le rapport du Comité a été accepté. Il contient les exigences suivantes: *réduction des priorités à trois objectifs stratégiques; élaboration d'un système destiné à améliorer la répartition des charges financières; rapprochement systématique du travail des commissions; révision du mandat des commissions.*

d. Élections

Le Comité des candidatures, dont Kristin Rossier a fait partie, a préparé les élections des organes de l'Assemblée dont quelques-uns ont été mentionnés ci-dessus. Il a également élaboré des propositions d'élections pour le *Comité central*, ainsi que pour le groupe de travail *chargé de réviser la Constitution*.

Comité central:

Thomas Wipf reste au Comité central dont il assume la présidence par intérim jusqu'à la constitution du nouveau Comité central en décembre de cette année.

La question d'un éventuel retour de l'Église orthodoxe de Russie au sein de la KEK a suscité de vives discussions. Trois représentants d'autres Églises orthodoxes (Serbie, Pologne, Albanie) devraient dans ce cas céder leur place au Comité central à des représentants russes.

Groupe de travail chargé de réviser la Constitution:

Dans ce groupe de travail, on a notamment pris soin d'élire des gens qui s'y connaissent dans les questions juridiques, ainsi que dans les questions de structures d'organisation et dans les processus de modification qui vont de pair. *Charlotte Kuffer* représentera la FEPS dans ce groupe de travail.

e. Remarque complémentaire: finances

Le budget de la KEK était équilibré jusqu'en 2008 et l'organisation reposait dans l'ensemble sur une base solide. Mais l'organisation de l'Assemblée plénière a maintenant provoqué un trou dans la caisse, notamment parce que la ville de Lyon est revenue sur une ancienne promesse de financement assez conséquente (à cause d'une décision politique prise peu avant l'Assemblée). Ce déficit a amené le Comité central à décider de geler immédiatement l'embauche de nouvelles personnes au sein des organes de la KEK. Cette situation est aggravée par l'obligation d'accumuler désormais des réserves pour la prochaine Assemblée plénière déjà 4 ans à l'avance.

C'est seulement le décompte exact de l'Assemblée qui permettra de clarifier l'état des finances; on peut toutefois déjà affirmer avec quelque certitude que d'autres mesures d'assainissement s'imposeront.

III. Évaluation de l'Assemblée plénière du point de vue de la FEPS

Du point de vue de la FEPS, on peut relever que les objectifs formulés ont en principe été atteints. La représentation personnelle dans les organes décisionnels est toujours assurée et les décisions ont été prises concernant la révision de la Constitution et la concentration stratégique des priorités. Il faut toutefois préciser que la révision ne fait que commencer et qu'on s'achemine maintenant vers une mise au point qui suscitera beaucoup de travail et de discussions. Il faut en effet s'attendre à rencontrer de la résistance dans plusieurs camps. En tant que membre de la commission, Charlotte Kuffer accompagnera le processus de révision en collaboration avec la FEPS.

Du point de vue thématique, il n'y a pas eu de grands bouleversements à l'Assemblée plénière. L'importante fonction de passerelle entre l'Est et l'Ouest que la KEK a exercée jusqu'à la fin du Rideau de fer a perdu de son importance; dans tout le travail accompli par la KEK, il manque toutefois pour le moment une vision claire et un positionnement en Europe. Il incombera notamment au nouveau groupe de travail d'élaborer des propositions allant dans ce sens.

Dans l'ensemble, il a régné à l'Assemblée une ambiance et un climat de travail constructifs. Tous les membres de la délégation de la FEPS ont trouvé très enrichissant et bénéfique l'échange personnel au-delà des frontières nationales, confessionnelles et linguistiques.

On relève toujours, parmi les délégués orthodoxes, des différences frappantes concernant l'identification à la KEK ou l'engagement au sein de la KEK. Tandis que les uns participaient activement, d'autres affichaient par moment un désintérêt manifeste pour ce qui se passait et notamment pour l'échange.

Les Églises membres et le public intéressé seront informés des événements qui ont le plus marqué l'Assemblée plénière à Lyon.